

BOURSE D'ÉCHANGES DES VAMP

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

ARTICLE 1 : Bourse d'échange de pièces détachées, documentation, outillage, miniatures, vieilles mécaniques, accessoires, se rapportant aux automobiles, motos et utilitaires anciens. L'heure d'arrivée est prévue à 6h30.

ARTICLE 2 : Tous les objets qui n'ont pas de rapport avec les objets définis dans l'article 1 sont interdits.

ARTICLE 3 : Les exposants doivent être assurés en tant que tels, en cas de vol ou de dégradation. Les prix sont de 5 € l'emplacement extérieur (5mx3m) et de 4 € la table (1m15 de long) pour l'intérieur.

ARTICLE 4 : Toute réservation ne sera effective qu'à réception du bulletin d'inscription. Le bulletin d'inscription devra être également accompagné du chèque du montant total de la réservation souhaitée, à l'ordre des VAMP. Toute personne n'ayant pas réglé la totalité de son règlement sera interdite d'exposition. Le dossier d'inscription doit être accompagné de la fiche d'inscription remplie et signée, et du montant total du règlement de réservation.

ARTICLE 5 : Tout désistement de la part d'un exposant devra être formulé par lettre recommandée avec accusé de réception, et parvenir 15 jours avant la date de l'événement. Passé ce délai, la réservation ne sera pas remboursée. En cas d'absence, le règlement ne sera pas remboursé.

ARTICLE 6 : Les emplacements doivent respecter strictement les dimensions définies au préalable avec les organisateurs. Aucune installation ne doit dépasser sur les zones de circulation du public et sur les autres emplacements.

ARTICLE 7 : Les organisateurs établissent le plan de la manifestation et attribue les emplacements au fur et à mesure des admissions. Les places dans la salle sont destinées exclusivement à la vente de documents, miniatures, à l'outillage et accessoires électriques propres. Des cartons devront être posés au sol et sur les tables.

ARTICLE 8 : Les exposants doivent laisser les emplacements dans l'état où ils les auront trouvés. Toutes détériorations causées par leurs installations seront évaluées et mises à leur charge.

ARTICLE 9 : En salle, il ne sera pas possible de ranger ou quitter son stand avant 17h. En extérieur, selon météo, libre choix à l'exposant mais avec l'accord des organisateurs.

ARTICLE 10 : Les exposants s'engagent à respecter et ne pas encombrer les issues de secours.

ARTICLE 11 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, d'annuler toute inscription ou exclure tout exposant qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse réclamer une indemnité.

ARTICLE 12 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de litiges d'un exposant avec les services fiscaux, des fraudes ou douaniers et contributions.

ARTICLE 13 : Tout bulletin d'inscription incomplet sera rejeté par les organisateurs.

ARTICLE 14 : Les exposants en signant leur bulletin d'inscription, acceptent le règlement en sa totalité soit les 14 articles.



Association, de St Lyé la Forêt,
régie par la loi 1901

Demande d'inscription à retourner avant le 06 juillet 2025

Adresse : VAMP, Mairie de St Lyé la Forêt - 15 Route
d'Orléans - 45170 St Lyé la Forêt

BOURSE D'ÉCHANGES AUTOS-MOTOS

(Pièces, documentations, miniatures)

Dimanche 20 juillet 2025 - De 7h à 18h00 à St-Lyé-La-Forêt

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
N° tél : Mail :
Pièce d'identité : type : N° :
Délivrée par : Date :
Registre du commerce :

Je désire réserver :

Emplacement intérieur documents miniatures outillages

Fourniture de table de 1,15ml (maxi 6) : Tables x 4 € = €

Emplacement extérieur (5m x 3m) x 5 € = €

Les emplacements seront attribués par ordre de réception des inscriptions.

Ci-joint mon **règlement bancaire** établi à l'ordre des **VAMP** et accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :

- Particuliers : Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire)
- Professionnels : Photocopie de la carte professionnelle avec date et lieu de délivrance

Seules les réservations accompagnées du règlement et des documents demandés seront prises en compte.

Je reconnais avoir pris connaissance
des 14 articles du règlement.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Renseignements

M. CHOLLET Philippe - Tél : 02 38 73 06 49 après 18h/ 06 83 73 43 75
ou Mèl : vamp.stlye@gmail.com

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.vamp-vieilles-autos-motos-passion.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

14ème

45170

SAINT LYÉ LA FORÊT

B



URSE

D'ECHANGES

Dimanche
20 Juillet
2025

Autos Motos

Visiteurs

entrée GRATUITE

De 7h30 à 18h

EXPOSITION

AUTOS - MOTOS
ANCIENNES

A L'HONNEUR :

Les italiennes

PETITE RESTAURATION - BUVETTE

RENSEIGNEMENTS : M. CHOLLET Philippe

Tél : 06 83 73 43 75 / 02 38 73 06 49 après 18h

ou Mèl : vamp.stlye@gmail.com

Bulletin d'inscription exposant :

www.vamp-vieilles-autos-motos-passion.fr

Emplacement intérieur (table fournie 1,15 ml) : 4 €/table

Emplacement extérieur (5m x 3m) : 5 €